


# 22 lauréats soutenus pour accélérer la transformation digitale et l'innovation au service des acteurs du tourisme français

ARTICLE

**Deux jurys, réunis fin novembre dernier, ont sélectionné les lauréats des deux appels à manifestation d'intérêt lancés par Atout France pour accompagner la transition digitale des réseaux et filières touristiques et stimuler la diffusion de l'innovation grâce à des expérimentations dans les territoires.**
**Les plateformes et les réseaux territoriaux sélectionnés seront dotés de capacités d'ingénierie renforcées pour faciliter le déploiement territorial de nouvelles solutions innovantes et accélérer la montée en compétence en matière de marketing digital respectivement.**

Ces appels à manifestation d'intérêt s'inscrivent dans le cadre du plan Destination France annoncé par le Premier ministre en novembre 2021.
37 candidatures ont été enregistrées et 22 lauréats d'ores et déjà sélectionnés par les jurys constitués.

**?Appel à manifestation d'intérêt « Destinations digitales »**

Cet AMI a pour objectif de renforcer les savoir-faire en marketing digital des réseaux touristiques, nationaux, régionaux ou infrarégionaux afin de leur permettre de gagner en visibilité sur les marchés.

21 candidatures ont été enregistrées par Atout France **12 projets lauréats** retenus à ce stade :

- L'Agence française des chemins de Compostelle ;
- L'Association des châteaux de la Loire ;

- L’Association Petites Cités de Caractère de France ;
- La Fédération des Parcs naturels régionaux de France ;
- France Vélo Tourisme ;
- Les Plus Beaux Villages de France ;
- Le Mémorial de Verdun – Champ de bataille ;
- La Mission Climats de Bourgogne ;
- La Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne ;
- Le Réseau des Grands Sites de France ;
- La Route Jacques Cœur ;
- Sites & Cités remarquables de France.

Les 12 réseaux territoriaux sélectionnés à ce stade bénéficieront d’un diagnostic de performance et d’un apport d’expertise opérationnelle pour ajuster leur stratégie marketing digitale en France et à l’international.

? **Appel à manifestation d’intérêt « Plateformes d’appui à l’innovation et à l’expérimentation touristique »**

Cet AMI vise à soutenir le développement et le rayonnement des start-ups touristiques françaises, en facilitant l’identification de terrains d’expérimentation territoriale. Il s’appuie sur un partenariat étroit avec les incubateurs touristiques territoriaux et les Régions. 16 candidatures ont été enregistrées et **10 premières plateformes lauréates** sélectionnées :

- Agence de Développement et d’Innovation de Nouvelle-Aquitaine / Tourisme Lab Nouvelle-Aquitaine ;
- Agence de développement touristique de la Marne / Oenotourisme Lab ;
- Agence départementale du tourisme de l’Aube en Champagne / Slow Tourisme Lab ;
- Centre Etudes Recherches Touristiques / Provence Travel Innovation.
- Comité régional du tourisme Centre Val-de-Loire ;
- Communauté d’agglomération Hérault Méditerranée ;
- French Tech in the Alps / Alpes Tourisme Lab ;
- Lekko ;
- Paris & Co / Welcome City Lab ;
- Solutions & Co – Agence de développement économique des Pays de la Loire ;

Suite à la décision du jury, 5 autres plateformes candidates sont également invitées à fournir des précisions complémentaires pour une éventuelle sélection ultérieure.

L’accompagnement permettra aux plateformes territoriales sélectionnées de faciliter le déploiement de plusieurs expérimentations associant des territoires ayant des besoins spécifiques et des start-ups proposant de nouvelles solutions innovantes en capacité d’y répondre.

**Au regard de la qualité et du volume de candidatures reçues, de nouveaux appels à manifestation d’intérêt portant sur ces mêmes thématiques ou des thématiques proches seront organisées au 1er trimestre 2023.**

**?Consulter le communiqué de presse**